

245	UTBM service communication	Le Pays	16 juillet 2013
		Grand Est	UFC - Université de Bourgogne - Fusion - rapprochement - communauté d'établissements

Universités « Un modèle interrégional inédit »



Alain Bonnin, président de l'université de Bourgogne, et Jacques Bahi, président de l'université de Franche-Comté, ont tenu hier une conférence de presse commune.

Photo Bruno Grandjean

Bourgogne et Franche-Comté vont former une « communauté d'établissements ».

À partir de janvier 2014, les deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté ne formeront plus que la seule université de Bourgogne Franche-Comté comptant 55.000 étudiants et un effectif de 5.000 personnes. Elles ne fusionnent pas mais ont choisi, par délibération adoptée à une large majorité de chacun de leurs conseils d'administration, de créer « une communauté d'universités et d'établissements ».

En clair, chacune garde son âme et son identité mais la nouvelle entité sera seule à délivrer tous les diplômes et à assurer la signature scientifique du personnel et des doctorants travaillant en son sein. Jacques Bahi et Alain Bonnin, les actuels patrons de chacune des universités le disent : « C'est un modèle inédit, on est la première grande université interrégionale, il s'agit de maintenir l'excellence dans tous les champs académiques ». Jacques Bahi lâche pourtant : « Dans quinze ans, chacune des universités sera peut-être une coquille vide, il n'y aura alors plus que la seule entité créée ».

Par ailleurs, les deux présidents invitent les écoles d'ingénieurs, ENSMM de Besançon et AGro-Sup Dijon et l'université de technologie Belfort-Montbéliard à s'associer par des con-

ventions à la nouvelle université et rejoindre son conseil académique. Pas question, comme le demande l'UTBM, d'être représentée au conseil d'administration afin de préserver l'efficacité de la gouvernance, sa capacité motrice et stratégique : « On peut s'étonner de la demande de l'UTBM qui n'a jamais appartenu à l'association de l'université fédérale », souligne Jacques Bahi.

La carte de formations sera à l'avenir coordonnée. « On n'est pas sur le partage pour les licences car il y a là assez de flux d'étudiants de chaque côté. Mais il sera impossible de maintenir sur chaque site des formations masters à petits flux d'étudiants correspondant à des identités scientifiques surspécialisées. Il vaut mieux un seul master à flux moyen sur un site que deux petits », rapporte Alain Bonnin. Et ce dernier illustre son propos par les choix des deux CHRU si proches, l'un faisant les greffes de cœur, l'autre les greffes de foie.

Les deux présidents comptent bien obtenir des moyens de l'État qui iront à la communauté d'universités (par exemple labos fusionnés ne faisant plus qu'un, UFR Staps ne faisant peut-être plus qu'une). Parmi les premières missions déléguées à la nouvelle université Bourgogne Franche-Comté qui aura son siège à Besançon, il pourra y avoir le développement de la coopération internationale, notamment avec la Suisse, et le schéma numérique.

Yves Andrikan